

Règlement des émoluments OrTra TC

Tous les prix en CHF

Certificat de branche OrTra TC

Via une formation accréditée

- Frais pour les diplômés par certificat de branche OrTra TC 500.-

Via la procédure d'équivalence (PEQ CB)

- PEQ CB prix normal 1'650.-
- PEQ CB à un prix forfaitaire pour les membres des associations membres OrTra TC 1'500.-¹
- PEQ méthode supplémentaire 750.-
- Remise PEQ CB après une demande refusée
 - Prix normal 825.-
 - Prix forfaitaire pour les membres d'associations affiliées à l'OrTra TC 750.-¹

Examen professionnel supérieur pour les thérapeutes complémentaires (EPS)

- EPS :
 - Frais d'admission (dus après décision d'admission, également en cas de rejet) 500.-
 - Frais d'examen (dus après confirmation de l'admission) 2'250.-
- Répétition d'une ou de plusieurs parties de l'examen **selon règlement d'examen du 29.01.2026** :
 - Etude de cas 650.-
 - Présentation du cas et entretien professionnel sur l'étude de cas 400.-
 - Travail pratique avec réflexion et entretien professionnel, partie pratique et orale 800.-
 - Traitement de thèmes spécifiques 400.-
 - Répétition de toutes les parties de l'examen 2'250.-
- Répétition d'une ou de plusieurs parties de l'examen **selon règlement d'examen du 09.09.2015** :
 - Etude de cas 800.-
 - Entretien sur l'étude de cas 650.-
 - Analyse et réflexion de situations de travail complexes, partie orale et écrite 1'300.-
 - Traitement de thèmes spécifiques 650.-
 - Répétition de toutes les parties de l'examen 2'750.-
- Attribution du diplôme fédérale, suppléments inclus 50.-
- Modification ultérieure au diplôme fédéral en raison de données fausses 100.-
- Attribution d'un supplément additionnel 30.-
- Vérification d'une équivalence degré secondaire II pour les personnes non titulaires 200.-

Prix paquet PEQ CB / EPS

- Prix paquet seulement pour les membres des associations membres OrTra TC 4'050.-¹

Liste des superviseurs

- Inscription dans la liste des superviseurs 100.-

¹ Une confirmation d'adhésion correspondante est requise

Reconnaissance des méthodes

- Entretien préliminaire facultatif (max. 2h) 500.-
- Procédure d'admission selon le chiffre 3 du règlement reconnaissance de méthodes OrTra TC 1'000.-
- Demande de reconnaissance d'une méthode pour les associations membres OrTra TC 5'000.-
- Demande de reconnaissance d'une méthode pour les non-membres 7'000.-
- Adaptation de l'identification de la méthode selon le chiffre 8 du règlement reconnaissance de méthodes OrTra TC 1'000.-
- Actualisation de l'identification de la méthode selon le chiffre 6 du règlement reconnaissance des méthodes OrTra TC 1000.-
(frais supplémentaires facturés en sus après consultation des organes responsables)
- Investissement en temps supérieure à la moyenne, par heure 100.-

Accréditation de filière des formations

- Entretien préliminaire facultatif (max. 2h) 500.-
- Méthode TC et tronc commun 3'950.-
- Seulement méthode TC 3'000.-
- Seulement tronc commun 2'450.-
- Chaque méthode TC supplémentaire 2'000.-
- Investissement en temps supérieure à la moyenne, par heure 100.-

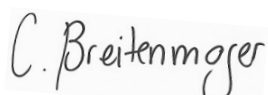
Tarif annuel par filière de formation accréditée (à partir de l'année suivant de l'accréditation)

- Méthode TC et tronc commun 600.-
- Seulement méthode TC 600.-
- Seulement tronc commun 600.-
- Chaque méthode TC supplémentaire 600.-

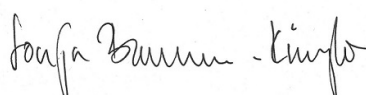
Re-accréditation

- Méthode TC et tronc commun 3'950.-
- Seulement méthode TC 3'000.-
- Seulement tronc commun 2'450.-
- Chaque méthode TC supplémentaire 2'000.-
- Investissement en temps supérieure à la moyenne, par heure 100.-

Soleure, 15.09.2026



Caroline Breitenmoser
Présidente OrTra TC



Sonja Baumann-Künzler
Vice-Présidente OrTra TC